



Vol 28 | No 7 | Octobre 2015

Conseil fédéral extraordinaire
des 1^{er} et 2 octobre

EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | fiqsante.qc.ca



NÉGOCIATION NATIONALE LES DÉLÉGUÉES EN COLÈRE

Réunies en conseil fédéral extraordinaire à Québec, les 600 déléguées, représentant plus de 66 000 professionnelles en soins, ont pris connaissance de l'état des travaux aux tables sectorielle et intersectorielle de négociation.

TABLE SECTORIELLE

Les déléguées n'ont pas manqué de critiquer sévèrement le dépôt global qui a été déposé par le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) le 22 septembre dernier. Un dépôt très mal reçu tant par la Fédération que par les syndicats affiliés et les membres, forçant même la FIQ à quitter la table de négociation.

Ce dépôt se décline en quatre volets, soit les ouvertures de la partie patronale aux demandes syndicales, les propositions patronales modifiées ou précisées, les propositions patronales

maintenues et celles qui ont été retirées. À l'égard des ouvertures patronales aux demandes de la FIQ, le CPNSSS exprime timidement sa volonté de discuter des propositions syndicales relatives aux structures de postes et à une meilleure définition des rôles, tâches et fonctions pour l'ensemble des professionnelles en soins.

Les propositions modifiées ou précisées concernent notamment la notion de « rayon progressif » lors du remplacement d'une salariée sécuritaire d'emploi. Sur ce sujet, la partie patronale modifie le rayon de 50 kilomètres actuellement en vigueur pour un rayon de 70 à

100 kilomètres selon la durée du remplacement. Des modifications à la notion d'invalidité ainsi que des récupérations importantes dans les banques de libérations syndicales font aussi partie de ce volet.

Dans ses propositions maintenues, il y a le retrait des primes majorées de soir, de nuit et de soins critiques ainsi que la prime de non-chevauchement de 2 %. Le CPNSSS maintient l'importance de discuter de nouveaux leviers qui remplaceraient plus efficacement ces primes. Les discussions restent à faire.

SUITE P. 3



MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 28, n° 7, octobre 2015 | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ | Tirage : 66 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIQ en Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



LE MÉPRIS ET LES OFFRES ODIEUSES DU GOUVERNEMENT DÉNONCÉS

Régine Daurant

Intense et fébrile! C'est ce qui qualifie sans doute le mieux ce conseil fédéral extraordinaire. L'affront et la gifle que le gouvernement libéral a infligés aux 66 000 professionnelles en soins de la FIQ avec ses dernières offres ne seront pas restés longtemps sans réponse.

Le 1^{er} octobre, dans le cadre d'une opération surprise, les 600 déléguées auront forcé tous les ministres du gouvernement à faire des heures supplémentaires obligatoires. Nous avons bloqué l'accès à leur limousine pendant près d'une heure, forçant les ministres à rester contre leur gré à l'intérieur du Parlement.

Nous leur avons passé le message clair que leur mépris envers les membres de la FIQ était intolérable et qu'ils ne pouvaient pas nous traiter ainsi. Nous avons aussi exprimé notre colère et notre indignation quant aux offres patronales déposées le 22 septembre dernier.

Ce message aura été partiellement entendu par le gouvernement, puisque nous avons reçu de nouvelles offres dans la journée du 1^{er} octobre. Avec ces offres, nous sommes encore très loin d'une entente, mais elles ont le mérite d'être la base d'une discussion sur laquelle nous pouvons négocier.

Nous avons donc pris la décision de retourner à la table de négociation. Nous avons fait bouger le gouvernement, nous pouvons le faire encore davantage. Soyons claires, nous ne négocierons pas au rabais, nous voulons une entente satisfaisante et respectueuse pour les membres de la FIQ.

Si nous avons réussi à faire avancer le gouvernement, c'est en bonne partie grâce à notre mobilisation, à votre mobilisation. À ce moment-ci, nous devons redoubler d'ardeur et nous devons accélérer le pas. C'est pourquoi les déléguées présentes au conseil fédéral ont adopté un nouveau plan de mobilisation.

Durant les prochaines semaines, nous serons plus bruyantes et plus dérangeantes. Nous aurons besoin de votre participation et de votre mobilisation. Le succès de notre négociation en dépend. ■

ÇA SUFFIT. LAISSEZ-NOUS SOIGNER.



MANIFESTATION SURPRISE

En réaction aux offres inacceptables et irrespectueuses déposées par le gouvernement le 22 septembre dernier, les 600 déléguées n'ont pas hésité à interrompre leurs discussions au cours de la première journée du conseil fédéral extraordinaire pour manifester haut et fort leur mécontentement au gouvernement. Elles ont bloqué les sorties des ministres au Parlement afin de les confiner à faire des heures supplémentaires obligatoires, ce qu'elles font régulièrement dans le cadre de leur travail en plus de voir leurs conditions se détériorer.

Cette manifestation à l'improviste a connu un franc succès et a été reprise dans plusieurs grands médias québécois, ce qui a fait bouger le gouvernement. De nouvelles offres patronales ont été déposées au cours de la même journée. Une opération surprise réussie!

NÉGOCIATION NATIONALE

Négociation nationale : Les déléguées en colère (suite)



Nagia Idel Mehdaoui, Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James

NÉGOCIATION NATIONALE : LES DÉLÉGUÉES EN COLÈRE

(SUITE)

La partie patronale veut aussi revoir les dispositions concernant les horaires de travail en lien avec les heures supplémentaires, le rappel au travail ainsi que certains bénéfices concernant l'assurance salaire. En bref, les propositions patronales maintenues visent clairement une grande récupération des conditions de travail actuelles des professionnelles en soins.

Finalement, les propositions retirées par la partie patronale visent plusieurs aspects techniques de la convention collective qui ont peu d'incidences, au quotidien, sur les conditions de travail des professionnelles en soins.

Un document complémentaire a été présenté au comité Négociation de la FIQ le 1^{er} octobre dernier par le CPNSSS. Ce complément au dépôt du 22 septembre démontre une certaine ouverture du gouvernement à négocier, même s'il reste encore beaucoup de chemin à

parcourir. Cinq thèmes généraux ont ainsi été présentés dans ce document, qui laisse à penser une certaine ouverture de sa part quant aux priorités de la FIQ.

Les déléguées ont décidé de retourner à la table de négociation pour faire valoir les demandes syndicales et tenter d'obtenir un règlement satisfaisant pour les membres.

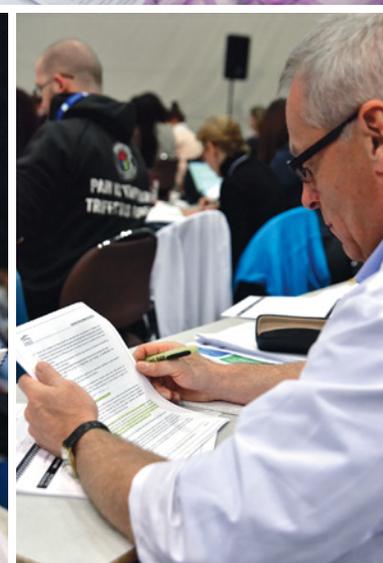
LES TRAVAUX REPRENENT

Les discussions à la table de négociation ont repris le 6 octobre dernier et poursuivent deux objectifs : faire reculer le gouvernement sur l'ensemble de ses récupérations dans les conditions de travail des professionnelles en soins et, surtout, le convaincre du bien-fondé des demandes de la FIQ afin de favoriser l'attraction et la rétention des professionnelles en soins dans le réseau public de santé.

TABLE INTERSECTORIELLE FIQ-FAE

Il y a essentiellement quatre sujets discutés à cette table, soit les salaires incluant les relativités salariales, la retraite, les droits parentaux et les disparités régionales. À ce jour, l'ensemble des demandes du Conseil du trésor est toujours sur la table. Toutefois, M. Coiteux a maintes fois répété dans les médias qu'il ne souhaitait aucunement voir les salariées partir massivement à la retraite et, par conséquent, il est ouvert à discuter de modalités à l'égard de ses demandes sur la retraite.

Des discussions de nature exploratoire sont en cours et un suivi sera fait dès que des éléments concrets seront discutés. L'ensemble des autres sujets a été peu discuté et aucune avancée n'y a été faite. Un suivi sera fait au conseil fédéral extraordinaire des 22 et 23 octobre prochains. ■



Au micro :
 1. Isabelle Trépanier, CHU de Québec
 2. Joan Lesperance, CSSS Domaine-du-Roy



ÉTATS FINANCIERS 2014 LA FIQ EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Roberto Bomba, trésorier de la FIQ, a présenté les états financiers pour l'année 2014 aux déléguées qui ont pu constater que le travail accompli par la Fédération s'est reflété dans les priorités qu'elles avaient adoptées. Les sommes allouées aux différents postes budgétaires ont ainsi permis de réaliser les différentes activités de l'organisation.

Le rapport du comité Vérification interne pour l'année 2014 a été décrit comme un rapport transitoire par ses deux membres, Jérôme Rousseau et Pascal Beaulieu. En effet, plusieurs rapports ont été déposés au fil des ans et la Fédération s'affaire à mettre en application les différentes actions proposées par le comité. D'ailleurs, des effets concrets se font déjà sentir dans la gestion de la FIQ. D'autre part, les changements causés par la Loi 10 seront sans doute plus que déterminants. C'est pourquoi le comité Vérification interne croit que 2015 sera une année charnière pour assurer la pérennité de la Fédération.

Les finances de la FIQ font toujours l'objet d'une gestion rigoureuse. En effet, un suivi administratif des différents postes budgétaires est réalisé mensuellement pour prévenir ou anticiper tout dépassement de coût. De plus, un suivi trimestriel est fait au Comité exécutif de la Fédération de manière à ce qu'il fasse les ajustements nécessaires pour atteindre les cibles budgétaires.

La FIQ identifie et vérifie tous les écarts importants lorsqu'elle analyse ses états financiers de façon à pouvoir réajuster le tir rapidement. Ce fonctionnement permet à la Fédération de ne connaître aucune surprise majeure dans son bilan de 2014 et de conclure l'année avec un surplus de 763 843 \$ alors qu'un déficit de 385 106 \$ avait été prévu. Malgré ce bilan positif, une gestion rigoureuse demeure nécessaire pour maintenir la santé financière de la FIQ, ce qui permettra de conclure la négociation avec succès et de faire face aux changements importants engendrés par la Loi 10.

L'exercice financier 2014 démontre toute l'importance que la FIQ accorde aux services offerts aux syndicats affiliés et aux membres. Les priorités fixées par la FIQ se sont traduites par l'investissement de ressources humaines et financières nécessaires à leur réalisation. ■

Les déléguées ont adopté à l'unanimité les états financiers 2014.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
REVENUS		
Cotisations régulières	30 741 400	29 489 659
Intérêts	179 062	167 960
Subventions	54 963	52 862
Autres revenus	<u>24 835</u>	<u>16 971</u>
Total des revenus	31 000 260	29 727 452
DÉPENSES		
Instances et officières syndicales	<u>2 217 023</u>	<u>2 115 587</u>
SECTEURS		
Relations de travail	14 109 802	13 512 254
Secteurs et services	869 700	1 122 486
Sociopolitique	405 777	483 657
Condition féminine	228 763	428 158
Santé et sécurité du travail	392 885	334 500
Tâche et Organisation du travail	405 628	492 569
Sécurité sociale	<u>253 028</u>	<u>251 211</u>
Total des secteurs	16 665 583	16 624 835
SERVICES		
Éducation-Animation	727 930	492 221
Organisation syndicale	819 636	607 554
Communication-Information	1 053 053	989 065
Traduction et Web	<u>363 618</u>	<u>325 599</u>
Total des services	2 964 237	2 414 439
Administration (incluant informatique)	7 180 818	6 841 105
Ressources humaines	<u>1 208 756</u>	<u>1 225 953</u>
Total des dépenses	30 236 417	29 221 919
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>763 843</u>	<u>505 533</u>

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2014

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2013	4 038 240	14 720 115	3 975 972	156 039	144 767	23 035 133
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2013	4 038 240	14 720 115	3 975 972	156 039	144 767	23 035 133
Revenus de l'exercice 2014	1 120 363	31 000 260	1 600 000	175 409	2 349 000	36 245 032
Dépenses de l'exercice 2014	<u>2 188 610</u>	<u>30 236 417</u>	<u>4 488 776</u>	<u>136 748</u>	<u>3 284 190</u>	<u>40 334 741</u>
Excédent de l'exercice 2014	(1 068 247)	763 843	(2 888 776)	38 661	(935 190)	(4 089 709)
SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2014	<u>2 969 993</u>	<u>15 483 958</u>	<u>1 087 196</u>	<u>194 700</u>	<u>(790 423)</u>	<u>18 945 424</u>
Surplus affecté-mobilier/équipement		1 255 075				
Surplus affecté-siège social		7 524 256				
Surplus affecté-informatique		4 162 091				
Surplus accumulé non affecté		2 542 537				

FINANCES

États financiers 2014 – La FIQ en bonne santé financière (suite)

RÉSERVE POUR NÉGOCIATION	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
<i>CONTRIBUTION DU FAG</i>		
Cotisations régulières	1 600 000	1 600 000
Cotisation additionnelle	0	0
Autres revenus	0	0
Total de la contribution	1 600 000	1 600 000
<i>NÉGOCIATION</i>		
Salaires et avantages sociaux	775 712	306 492
Frais de déplacement	180 591	31 470
Frais de location	6 695	775
Frais de reprographie	14 863	9 681
Messagerie et communication	7 471	0
Honoraires professionnels	78 679	129 978
Publications	167 228	0
Frais d'adhésion	4 829	1 236
Conseils fédéraux	1 161 397	0
Autres dépenses	349 391	58 095
Publicité/sondage/campagne	1 741 920	0
Négociation privée	0	283
Total des frais de négociation	4 488 776	538 010
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(2 888 776)</u>	<u>1 061 990</u>

FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration		
<i>PRESTATIONS</i>		
Cotisations régulières	359 085	345 309
Dons	0	0
Intérêts	13 368	11 394
	<u>372 453</u>	<u>356 703</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Cotisations régulières	718 170	690 617
Intérêts	29 740	28 792
Autres revenus	0	0
	<u>747 910</u>	<u>719 409</u>
Total des revenus	1 120 363	1 076 112
DÉPENSES		
<i>PRESTATIONS</i>		
Comité de défense syndicale	4 152	1 940
Salaires et charges sociales	0	0
Amendes et frais judiciaires	0	0
Honoraires professionnels	9 104	27 005
Intérêts et frais bancaires	0	0
Autres dépenses	34 179	184 630
Aide financière	834	855
	<u>48 269</u>	<u>214 430</u>
<i>ORGANISATION</i>		
Salaires, libérations et charges sociales	1 247 231	173 414
Frais de déplacement	304 645	19 347
Frais de location	7 072	8 312
Frais de reprographie	14 192	0
Messagerie et communication	2 473	0
Honoraires professionnels	14 722	0
Autres dépenses	550 006	200 526
	<u>2 140 341</u>	<u>401 599</u>
Total des dépenses	2 188 610	616 029
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(1 068 247)</u>	<u>460 083</u>

RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	174 834	170 280
Autres revenus	575	0
Total de la contribution	175 409	170 280
DÉPENSES		
Solidarité	136 748	158 605
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>38 661</u>	<u>11 675</u>

RÉSERVE POUR INSTANCES	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	2 315 000	2 235 000
Autres revenus	34 000	0
Total de la contribution	2 349 000	2 235 000
DÉPENSES		
Instances (incluant péréquation)	3 284 190	2 449 519
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(935 190)</u>	<u>(214 519)</u>

RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL	2014 (12 mois)	2013 (12 mois)
REVENUS		
Contribution du Fonds d'administration	0	0
DÉPENSES		
Siège social	0	0
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>0</u>	<u>0</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration*	Total
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	1 275 306	1 254 375	2 529 681
Placements temporaires	2 858 525	7 404 942	10 263 467
Avances au Fonds d'administration	0	0	0
Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	210 050	210 050
Avances au FDS	0	1 170 838	1 170 838
Débiteurs	7 000	1 797 688	1 804 688
Frais imputables au prochain exercice	0	296 963	296 963
Frais reportés	0	7 524 256	7 524 256
Immobilisations	0	5 417 166	5 417 166
ACTIF TOTAL	<u>4 140 831</u>	<u>25 076 278</u>	<u>29 217 109</u>
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	0	1 807 360	1 807 360
Revenus reportés	0	0	0
Développement des ressources humaines	0	379 415	379 415
Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Comptes à payer	0	6 914 071	6 914 071
	0	9 100 846	9 100 846
Dû au FAG	1 170 838	0	1 170 838
Dettes à long terme	0	0	0
PASSIF TOTAL	<u>1 170 838</u>	<u>9 100 846</u>	<u>10 271 684</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Surplus accumulé non affecté	2 969 993	2 542 537	5 512 530
Surplus affecté-mobilier/équipement	0	1 255 075	1 255 075
Surplus affecté-informatique	0	4 162 091	4 162 091
Surplus affecté-frais reportés siège social	0	7 524 256	7 524 256
Surplus-réserve pour négociations	0	1 087 197	1 087 197
Susplus-réserve pour solidarité	0	194 700	194 700
Surplus-réserve pour instances	0	(790 424)	(790 424)
	<u>2 969 993</u>	<u>15 975 432</u>	<u>18 945 425</u>
PASSIF ET AVOIR	<u>4 140 831</u>	<u>25 076 278</u>	<u>29 217 109</u>

* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.

MOBILISATION

**LA FIQ,
UNE VOIX QUI PORTE,
DES GESTES QUI COMPTENT**



LA MOBILISATION S'INTENSIFIE

Les déléguées ont adopté à ce conseil fédéral extraordinaire un nouveau plan d'action visant à soutenir la négociation à la table sectorielle. L'opération surprise, organisée sur la colline Parlementaire, n'est qu'un avant-goût de ce que les membres de la FIQ réservent au ministre de la Santé et au président du Conseil du trésor.

20 OCTOBRE 2015 : VOTE RÉFÉRENDAIRE POUR TROIS JOURS DE GRÈVE LÉGALE ROTATIVE

Lors de l'adoption de la deuxième phase du plan de mobilisation, les déléguées ont voté massivement pour la tenue de trois jours de grève légale rotative, exercés au moment jugé opportun et en conformité avec les services essentiels. Toutes les professionnelles en soins membres de la FIQ pourront se prononcer sur cet ultime moyen de pression lors d'un vote référendaire qui aura lieu le 20 octobre prochain dans les établissements.

Bien qu'au cours des derniers mois, de nombreuses actions de mobilisation et de visibilité ont démontré la solidarité et la détermination des professionnelles en soins à obtenir de meilleures conditions de travail pour mieux soigner, les déléguées veulent maintenant intensifier la pression sur les employeurs et le gouvernement. Des actions sont proposées localement tout en maintenant les actions de visibilité régionales et nationales.

Pour atteindre l'objectif d'obtenir un règlement négocié satisfaisant, il est crucial que toutes les membres de la Fédération demeurent mobilisées et adhèrent au plan d'action.

Certains détails des actions adoptées doivent demeurer secrets pour préserver l'effet de surprise, mais on peut tout de même souligner qu'une manifestation nationale, une action symbolique devant l'Assemblée nationale, des manifestations visant les ordres professionnels de même que la production d'une vidéo percutante sont au nombre des actions votées au nouveau plan d'action.

Plusieurs autres actions ont été adoptées par les déléguées :

■ **Le code vestimentaire au rancart**

Dès maintenant, les professionnelles en soins ne respecteront plus le code vestimentaire de leur établissement en portant autre chose que leur uniforme et en cessant de porter leur carte d'identité. Également, au cours des prochaines semaines, les professionnelles en soins porteront constamment un objet de visibilité.

■ **L'arrêt de la production des statistiques**

Les professionnelles en soins cesseront de produire les données statistiques en CLSC et en centre hospitalier sauf celles reliées à la vaccination.

■ **Des opérations pour manifester l'insatisfaction des membres**

Différentes activités seront organisées pour signifier aux employeurs et aux administrateurs des établissements de santé l'insatisfaction des membres de la FIQ quant au déroulement des négociations.

Sur le site laisseznoussoigner.org, les membres de la Fédération sont également invitées à envoyer un courriel à leur employeur avec copie conforme à Philippe Couillard, Gaétan Barrette et Martin Coiteux pour signifier leur mécontentement.

Les professionnelles en soins dénonceront aux directrices des soins infirmiers (DSI) toute situation présentant un risque pour la sécurité des patient-e-s.

Par ailleurs, tous les mercredis, du piquetage symbolique sera fait devant les établissements de santé afin de sensibiliser la population aux revendications des professionnelles en soins.

■ **Une visite aux député-e-s libéraux**

Le 26 octobre, des manifestations régionales seront tenues devant les bureaux des député-e-s libéraux, puisqu'ils sont solidairement responsables des décisions de leur gouvernement. ■



UN PACTE DE SOLIDARITÉ SYNDICALE EN CAS DE GRÈVE LÉGALE

Dans la continuité du plan de mobilisation ayant été adopté par la délégation et qui prévoit notamment la tenue de trois jours de grève légale rotative, les déléguées se sont prononcées unanimement pour un pacte de solidarité syndicale.

L'adoption d'un pacte de solidarité syndicale se veut un moyen de compenser équitablement la perte salariale qui serait subie à l'occasion de la grève, exercée au moment opportun, entre l'ensemble des membres de la Fédération. En mars dernier, les déléguées, réunies en conseil fédéral, se sont engagées à respecter les paramètres du Code du travail advenant le recours à la grève.

À la suite de cette instance, les membres ont eu à se prononcer sur des services essentiels à maintenir

dans un tel cas. Deux paramètres menant à l'exercice du droit de grève légal sont maintenant actualisés : l'approbation des listes ou des ententes syndicales par la Commission des relations de travail et l'exercice de la médiation complété.

Historiquement, les membres de la Fédération ont démontré une très grande solidarité les unes envers les autres. Lors du moyen d'action « retrait des disponibilités » en 1989 ou encore lors des grèves de 1989 et de 1999, les infirmières ont toujours favorisé le partage des

pertes financières occasionnées par les luttes menées collectivement pour améliorer leurs conditions d'exercice.

Bien que, cette fois-ci, les professionnelles en soins soient appelées à exercer la grève dans un cadre légal, ce qui les met à l'abri de sanctions, il n'en demeure pas moins que celles exerçant ce moyen de pression ultime pourraient avoir un traitement différent, puisque les pourcentages de services essentiels à maintenir varient selon la mission et le lieu où elles travaillent. ■